

<https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article482>



Le mot de la présidente - Discours prononcé lors des 35 ans de la chorale

- Le Mot de la Présidente -



Date de mise en ligne : samedi 16 février 2019

Tous droits réservés Maison des Provinces - Tous droits réservés



Roseline Éthoré
Présidente de l'UARL

Discours prononcé lors des 35 ans de la chorale

Nous sommes réunis aujourd'hui par la volonté de Colette Dargent, actuel chef de chœur de la chorale de la Maison des Provinces qui a souhaité fêter cet anniversaire à la fois pour marquer l'originalité que revêt une telle longévité pour une formation constituée d'acteurs émanant d'entités différentes que pour affirmer l'affection qu'elle porte à tous les chanteurs qu'elle a croisés depuis 1983 et qu'elle dirige depuis 1992 certes avec une autorité certaine mais aussi avec beaucoup de passion, de profond dévouement et une volonté réelle de les protéger et de mettre en valeur les efforts individuels tournés vers un seul but commun : Chanter ! Chanter pour être ensemble, chanter pour faire toujours mieux, enfin chanter pour faire rayonner l'idée et l'attachement qu'ils ont de l'Union des Amicales régionalistes.

Il est en effet bien difficile d'évoquer l'histoire et la vie de la chorale en occultant celles de l'UARL et de sa Maison des Provinces. L'idée de la chorale voit en fait le jour en 1983 alors qu'à l'occasion du 50^e anniversaire de la création de l'Union des Amicales Régionalistes du Loiret on demande des chanteurs volontaires dans chaque groupe pour interpréter ensemble un chant de clôture. Cette volonté de rassembler, d'unir et d'agir ensemble s'affirme au sein de l'UARL dans les années 80 après quelques tentatives dans les années 70 par le biais de spectacles organisés au Palais des sports d'Orléans pendant lesquels chacun des groupes réalisait sa prestation sans réel fil conducteur. En 1984, l'envie de casser les silos, de s'ouvrir aux autres est bien là et les chanteurs de l'UARL d'un spectacle en sont les précurseurs en décidant de se constituer en chorale. L'idée est grande et assez forte pour que 35 ans plus tard elle vive toujours et fédère toujours. Il est même poignant de constater que trois couples fondateurs de la chorale y sont toujours acteurs et actifs : Colette et Jean-Pierre Dargent, Françoise et Jean Duverger et Thérèse et Jean Rocher.

Cette idée devenue réussite n'est pas due au hasard. Elle a d'abord eu la chance d'être portée par des chefs de chœur qui ont su la faire grandir harmonieusement. D'abord Madame Petitpierre de l'Union Normande, puis Monsieur Gougeon de l'Amicale des Chtimis de 1985 à 1992 et enfin Madame Dargent des Chabis depuis cette date. Les choix d'animation de la chorale ont également largement contribué à sa longévité car au-delà de la volonté de chanter, de parfaire, diversifier la technique de chant, ils se sont toujours appuyés sur des valeurs de solidarité, d'entraide et d'ouverture vers autrui en participant par exemple depuis 22 ans à l'opération caritative RETINA, en acceptant de proposer des animations dans les EHPAD ou bien encore en s'investissant pour le Téléthon.

Avant toute chose, je souhaite donc profiter de cet anniversaire pour remercier tous les acteurs actuels ou passés de cette chorale de contribuer à faire rayonner nos associations et surtout de développer l'idée qu'en utilisant harmonieusement toute la diversité émanant des différentes composantes de l'UARL, on peut construire ensemble des projets qui ont la vocation de vivre longtemps car ils permettent l'accomplissement personnel tout en donnant aux autres.

Bon anniversaire à tous !

Roseline Ethoré

Présidente de l'UARL

16 février 2019